



# MAIRIE de SAINT-JULIEN-LE-MONTAGNIER

## Objet : Réunion du Conseil Municipal

Le 28 janvier 2022,

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

**J'ai le plaisir, de vous convier par la présente, en application des dispositions des articles L2121-9 à 11 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la prochaine réunion du Conseil Municipal, qui se tiendra :**

*NB : en application des dispositions légales exceptionnelles et notamment des lois n° 2021-1040 du 5 août 2021, n°2021-689 du 31 mai 2021 et n°2021-1465 du 10 novembre 2021 le quorum légal est porté à 1/3 des conseillers municipaux en exercice.*

**Jeudi 03 février 2022 à 18h00**  
**Salle du Conseil Municipal**

### **L'ordre du jour sera le suivant :**

1. Désignation secrétaire de séance
2. Adoption du compte rendu de la séance précédente
3. Urbanisme / Aménagement :
  - a. **Délibération n°1 – Bilan de concertation et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme**  
*S'agissant de ce point particulier un courrier (e-mail) a été envoyé ce jour à l'ensemble des Conseillers municipaux permettant à chacun de disposer directement des modalités de consultations en ligne de l'ensemble des documents liés au projet de PLU soumis à l'Assemblée. Ces documents sont également librement consultables en intégralité en version papier auprès du service de l'urbanisme de l'Hôtel de Ville.*
4. Affaires foncières :
  - a. **Délibération n°2 - Intégration dans le domaine public** de la Traverse du camping municipal
  - b. **Délibération n°3 - Intégration dans le domaine public** des voiries du lotissement du Courcoussier (rue du Courcoussier haut, impasse Massegens, Allée du Rigaou).
  - c. **Délibération n°4 - Déclassement du domaine public** en application des dispositions du cadre de la voirie routière. Pétitionnaire : Emmanuel HUGOU

d. **Délibération n°5 - Adoption d'une convention pâturages.** Pétitionnaire : M. Maxime PHILIBERT

5. Ressources Humaines :

- a. **Délibération n°6 - Création de poste au Tableau des Effectifs :** poste d'Adjoint administratif territorial
- b. **Délibération n°7 - Adoption d'une convention de mise à disposition de service auprès du SIDEVAR**
- c. **Délibération n°8 - Adoption d'une convention portant sur la médecine professionnelle**

6. Finances :

- a. **Délibération n°9 - Demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) :** projet « Maison Maurras »
- b. **Délibération n°10 - Demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) :** projet « Pôle culturel ».

7. Délégations :

- a. **Délibération n°11 - Modification des délégations du Conseil Municipal au Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :** point 26° portant sur les demandes de subventions

8. Questions diverses pour informations

\*\*\*\*\*

Vous trouverez joints à la présente :

- *Le compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal*
- *Un formulaire vous permettant de donner pouvoir en cas d'absence, pris en application des dispositions de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.*



**Le Maire,**

**Emmanuel HUGOU**

🚧 APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES OBLIGATOIRE.